



Institut de Formation aux Métiers Educatifs

FORMATION

# ACCOMPAGNANT EDUCATIF & SOCIAL

DIPLÔME D'ÉTAT NIVEAU 3

## PRÉ-REQUIS

- Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation.
- Des compétences rédactionnelles sont cependant requises pour les travaux écrits.

L'AES intervient au quotidien auprès de personnes dont la situation nécessite un accompagnement, un soutien dans les activités de vie sociale, scolaire et/ou de loisirs.

Il prend soin des personnes (enfants, adultes, personnes vieillissantes, familles) par une aide de proximité, en les accompagnant dans les actes de la vie quotidienne, à leur domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.



## APTITUDES

- Capacité à établir une relation éducative, à participer à la mise en place de l'accompagnement des personnes et des groupes.
- Capacité à assurer la vie quotidienne, à conduire des actions d'animation au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.
- Capacité à prendre soin de la santé physique, psychique et sociale de la personne.
- Capacité à rédiger des écrits et à s'exprimer oralement.

## LA FORMATION

Le DEAES s'organise **en 5 blocs de compétences.**

### ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

- 546 heures réparties en 5 blocs de formation

#### BLOC 1 - 112 heures d'enseignement

Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

#### BLOC 2 - 91 heures d'enseignement

Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.

#### BLOC 3 - 105 heures d'enseignement

Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne.

#### BLOC 4 - 147 heures d'enseignement

Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.

#### BLOC 5 - 91 heures d'enseignement

Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

- 21 heures de formation AFGSU - niveau 2

### FORMATION PRATIQUE

**Le volume horaire pour un parcours complet de formation, quel que soit le statut, est de 840 heures.**

**En voie initiale** - Ces heures sont réparties sur deux stages de 8 semaines et 16 semaines.

**Pour les salariés en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, ou en Contrat à Durée Indéterminée**, les modalités sont à voir avec le centre de formation.

### VAE

**Diplôme accessible par la voie de la VAE**

+ D'INFOS Mail [vae@ifme.fr](mailto:vae@ifme.fr) - Tél. 04 66 68 03 10

### ADAPTATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et répondent aux normes PMR ERP.

Pour toute situation particulière, nous évaluerons avec vous les solutions possibles. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre besoin, nous vous accompagnerons dans la recherche d'une alternative adaptée grâce à notre réseau de partenaires et avec le soutien de notre référent handicap.

Vous pouvez dès à présent solliciter notre référente handicap : Madame Karine GUYARD ([formation.inclusive@ifme.fr](mailto:formation.inclusive@ifme.fr)).



contact@ifme.fr  
Tél. 04 66 68 99 60

2117 chemin du Bachas  
30000 Nîmes

6 Quai Boissier de Sauvages  
30100 Alès

